

Formations en langue : 46 % décrochent

Près de la moitié des chercheurs d'emploi ratent l'examen ou abandonnent, dénonce Destexhe

Parmi les chercheurs d'emploi qui suivent des cours de langue en promotion sociale, près d'un sur deux échoue ou abandonne avant la fin de la formation. C'est ce qu'affirme Alain Destexhe sur base de chiffres fournis par le ministre Gosuin. Mais celui-ci conteste cette interprétation.

« Cela fait des années que j'ai de gros doutes sur l'efficacité des cours de langue », explique le député Alain Destexhe, qui a récemment interrogé à ce sujet le ministre de l'Emploi Didier Gosuin. « Chez Actiris, on peut assez vite avoir accès à des cours de néerlandais. Mais, dans mon entourage, j'ai plein de personnes qui en ont suivi et aucun ne parle le néerlandais ! Pourquoi ? Parce que cela demande un effort colossal. »

Dans sa réponse, le ministre Défi a précisé qu'Actiris avait réalisé 19.821 tests de langue en 2017.

dont 13.010 pour le néerlandais. Et 9.476 chèques langues ont été octroyés, dont 7.604 pour les seules formations en néerlandais. Et 1.392 chèques langue promotion sociale ont été délivrés, dont 768 pour le néerlandais. Didier Gosuin a aussi donné des chiffres sur les résultats pour l'année scolaire passée. Si 2.038 chercheurs d'emploi ont suivi des formations en promotion sociale, seuls 902 ont réussi. Il y a aussi eu 188 échecs, 219 personnes désinscrites de la formation « pour motif jugé valable », 45 abandons pour cause de maladie, 193 « abandons immédiats » et aussi 344 « abandons sans justification »

« Cela fait 46 % d'échec ou d'abandons », estime Alain Destexhe. « Ce n'est pas normal ! Actiris est dans une logique d'offre plutôt que dans une logique de répondre aux demandeurs. Je pense qu'il faudrait mieux cibler l'offre de cours. On pourrait passer par un test pré-

lable, par exemple, afin de cibler ces cours sur les chercheurs d'emploi qui sont motivés et en capacité d'apprendre une langue. Et puis, il n'est pas normal de trouver dans un même cours une personne quasi analphabète et une étudiante qui a fait grande dis' en sciences po. Résultat, personne n'était satisfait dans son groupe. Il serait opportun aussi de procéder à une évaluation. On pourrait faire une enquête auprès de ceux qui ont suivi une formation pour leur demander s'ils ont trouvé du travail, si ces cours leur ont été utiles... »

On le lira par ailleurs, Didier Gosuin conteste vivement ces affirmations. Chez Actiris, on précise qu'il y a six niveaux de cours différents (de A1 à C2) et on rappelle qu'il n'y a pas que les chèques-langue. « Il y a aussi la formation par internet Brilingua et les cours en immersion proposés par le VDAB. » ●

M.B.

Réaction du ministre Gosuin

« Ce que dit M. Destexhe est totalement faux ! »

« Je m'inscris en faux contre les affirmations de M. Destexhe », réagit Didier Gosuin, passablement énervé. « On ne peut pas dire que les formations débouchent sur 46 % d'échecs. Que disent les chiffres ? Que 2.038 chercheurs d'emploi ont suivi des formations linguistiques lors de la dernière année scolaire. Et que 902 d'entre eux ont réussi. M. Destexhe additionne ceux qui ont raté (188), ceux qui se

sont désinscrits pour un motif valable (219), ceux qui ont abandonné immédiatement (193) et ceux qui ont abandonné sans justification (344). » Pour le ministre, seules les deux dernières catégories représentent réellement les échecs, alors que 902 personnes ont réussi dans le même temps. « On ne peut pas parler d'échec quand des chercheurs d'emploi abandonnent la formation parce qu'ils ont trouvé

un emploi ou décident de réorienter leur carrière ! » Quant à une offre qui ne tiendrait pas compte de la demande... « La réforme que j'ai mise en place fin 2016 a justement permis d'octroyer des cours individualisés aux plus fragilisés et d'orienter vers les cours collectifs ceux qui sont les plus capables. Et on procède à une évaluation des formations une fois par trimestre. » ●